

« Des partenariats avec les Archives »

Coutot-Roehrig finance la numérisation des registres d'état civil. Chacun y trouve son compte : les services d'archives bénéficient d'une opération à un moindre coût et le cabinet de généalogistes successoraux dispose d'une base de données sans équivalent qui à terme facilitera le travail de ses collaborateurs.

La Revue française de Généalogie : Pourquoi avez-vous numérisé les faire-part de la Bibliothèque généalogique (lire p. 34) ?

Gérard Dusséaux : Nous avons répondu à une demande de la Bibliothèque généalogique qui conserve ces fonds dans un entrepôt peu accessible de la banlieue parisienne, depuis leur départ de la rue de Turbigo. Cela change des éléments d'état civil purs que nous utilisons habituellement. Mais au final, c'est une opération gagnante pour les trois parties : GeneaNet, la Bibliothèque généalogique et nous-mêmes. Cette base, qui indexe les nom, prénom, date et lieu, est très consultée par nos généalogistes ; 60 % de ces fonds concernent la seconde partie du XX^e siècle.

Quelle part avez-vous pris dans ce projet ?

Nous avons mené l'opération de numérisation du début à la fin. Nous avons installé des machines sur place et nous avons embauché une personne pour cela. Cela représente en tout 475 280 faire-part. Ensuite, on a assuré la supervision de l'indexation réalisée par un prestataire extérieur.

Quel est le coût de cette opération ?

Le coût s'élève à 40 000 €, financé par moitié avec GeneaNet.

Vous passez aussi des accords avec les Archives départementales. Quelles en sont les modalités ?

Depuis que nous avons démarré ce projet dans les années 2000, nous avons passé des accords ou sommes en discussion avec en gros une moitié des services d'archives. Nous numérisons les registres d'état civil de plus de cent ans, les tables de succession et absence, les registres de matricule, ou encore les dénombrements de population, à partir des bobines ou des registres directement. Nous avons un accord privilégié avec un prestataire, ce qui nous permet de réduire les coûts. Cette opération lui a permis d'embaucher vingt salariés ; je m'en réjouis. Les critères d'indexation sont définis avec les AD, auxquelles nous remettons une copie.

Quel est le coût de cette opération ?

L'investissement est important. Nous allons l'amortir sur quinze à vingt ans. Cela représente à ce jour seize téraoctets et plus d'un



Gérard Dusséaux
Directeur général adjoint de Coutot-Roehrig

demi-milliards de données nominatives. Nous sommes à mi-parcours. Quand l'ensemble de la France sera couvert, cela représentera un réel avantage. Grâce aux bases déjà disponibles, nos généalogistes gagnent du temps en déplacement et décaissent leur travail avant de se rendre aux Archives.

Allez-vous mettre cette base en ligne ?

Non, c'est un avantage concurrentiel sur les confrères qui ne se sont pas lancés dans cette aventure. En revanche, les Archives avec lesquelles nous avons travaillé et qui ont ces fichiers à

leur disposition, sont libres de les diffuser sur site ou en ligne.

Avez-vous d'autres projets ?

Nous avons aussi des partenariats avec plusieurs titres de la presse quotidienne régionale. Par voie numérique, nous accumulons les avis de décès. Dans dix ou vingt ans, nous trouverons ainsi des familles entières sans bouger du bureau ■

Propos recueillis par
Charles Hervis

Cliquez :

- <http://www.coutot-roehrig.com>
- <http://collections.geneanet.org>